



3 HANDICAP PÉTERSEN

LES 29 ET 30 JUIN 2024

TOURNOI OUVERT À TOUS LICENCIÉS EN RÈGLE AVEC LA F.F.B.S.Q.
Compétition ouverte aux 18 premières triplettes inscrites.

Article 1. Tournoi ouvert aux 18 premières triplettes inscrites. Les joueuses et joueurs devront être en règle avec la FFBSQ. Compétition homologuée. Le handicap sera basé sur 70 % la différence avec 220, arrondi à l'entier inférieur.

Article 2. Chaque équipe jouera 17 matchs en formule Pétersen, la bonification sera de 90 quilles par match gagné et de 45 quilles en cas d'égalité. Le classement sera fait à l'issue des 17 matchs. En cas d'égalité au classement final, l'avantage ira à l'équipe ayant le meilleur total scratch.

Article 3. En cas de retardataire dans une équipe, le handicap pour la ligne en question sera calculé uniquement sur les joueurs effectuant la ligne entière, le retardataire jouera scratch sur cette ligne.

Article 4. ENGAGEMENT : les droits d'engagement sont fixés à 300€ par équipe (100€ par personne). Les inscriptions devront être accompagnées des chèques d'engagement, libellés à l'ordre du SB Chambéry, et devront parvenir au club 15 jours avant le début de la compétition pour valider l'inscription. Les chèques seront encaissés à la fin de la compétition.

Article 5. Pendant la durée de la compétition, il sera interdit de fumer, vapoter et de consommer des boissons alcoolisées sur l'aire de jeu.

Article 6. Le port du maillot ou chemise du club est obligatoire. Règlement fédéral en vigueur.

Article 7. L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 18 à la date limite d'inscription, et se charge de prévenir dans cette hypothèse les équipes engagées.

Article 8. Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par l'arbitre ou le responsable de la compétition.

Article 9. POULES ET HORAIRES

SAMEDI 29 JUIN	8H00	TRIPLETTES - 5 LIGNES	
SAMEDI 29 JUIN	13H00	TRIPLETTES - 3 LIGNES	
DIMANCHE 30 JUIN	8H00	TRIPLETTES - 5 LIGNES	
DIMANCHE 30 JUIN	13H00	TRIPLETTES - 4 LIGNES	

RECONDITIONNEMENT

16H30 REMISE DES PRIX ET POT DE L'AMITIÉ

3 HANDICAP PÉTERSEN

LES 29 ET 30 JUIN 2024

Article 10. INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT

CHAMPION	440€	4 ^{ÈME}	260€
2 ^{ÈME}	380€	5 ^{ÈME}	200€
3 ^{ÈME}	320€	6 ^{ÈME}	140€

Article 11. BUDGET PRÉVISIONNEL

RECETTES		DÉPENSES	
ENGAGEMENT 18 X 300€	5 400.00€	INDEMNITÉS	1 740.00€
SPONSORS	183.60€	FRAIS DE PARTIES 918 X 3.60€	3 304.80€
		INSCRIPTION + HOMOLOGATION	164.80€
		FRAIS D'ORGANISATION	284.00€
		ARBITRAGE	90.00€
TOTAL	5 583.60€	TOTAL	5 583.60€

Article 12. INSCRIPTIONS



INSCRIPTIONS PAR MAIL AU : sbchambery73@gmail.com
ENGAGEMENTS PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU **SB CHAMBÉRY**
ET À ADRESSER À :
Chiarello Emmanuel - 82 rue du Capitaine Simon - 73170 Yenne
Pas de règlement CB sur place le jour de la compétition.

Pour des informations complémentaires contacter :

Chiarello Emmanuel : 06 33 06 45 00 - Directeur de la compétition Jean-Pierre Courtot

Fonds de réversion : LES PLANCHES DE PRIX SERONT REVUES EN CAS DE FAIBLE OU FORTE PARTICIPATION.

**3 HANDICAP
PÉTERSEN**

18 TRIPLETES

INSCRIPTION
300€/TRIPLETTE

ADRESSE DU CENTRE
IBOWLING CHAMBERY
Rue de la Françon, 73420 Voglans
04.79.61.89.30

RÉSULTATS ET
CLASSEMENTS :
EZ LEXER
<https://bowl4u.com/results>